

# Afrique du Sud

La croissance économique reste faible et devrait se hisser à 1 ¼ pour cent seulement en 2020-21. La confiance est en berne en raison de l'incertitude persistante liée à l'action publique, qui bride l'investissement. Le chômage restera élevé, pesant sur la consommation privée. Les échanges sont actuellement freinés par les tensions commerciales mondiales, mais la croissance des exportations devrait se redresser parallèlement au redémarrage du commerce mondial. L'inflation augmentera légèrement en 2020 en raison du renchérissement de l'électricité, des produits alimentaires et des combustibles.

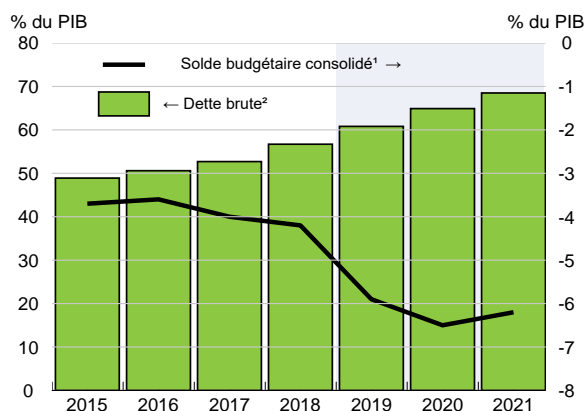
Le déficit budgétaire s'est creusé, sous l'effet d'une augmentation de la masse salariale des administrations publiques, d'une hausse des charges d'intérêt et du renflouement d'entreprises publiques. L'exposition de l'État vis-à-vis de la dette d'entreprises publiques aux performances insuffisantes (15 % du PIB) est forte, ce qui représente un risque pour la viabilité de la dette. Pour créer des marges de manœuvre budgétaires, il est nécessaire de mettre en place un cadre de gouvernance efficace pour les entreprises publiques et d'alléger leur masse salariale. Le ralentissement de l'inflation et l'ancrage des anticipations d'inflation pourraient offrir des possibilités d'assouplissement de la politique monétaire.

## La baisse des exportations et la faiblesse de la demande intérieure pèsent sur la croissance

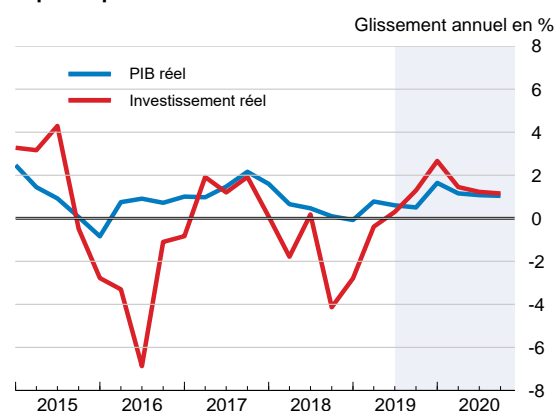
La croissance a été volatile et modeste en 2019 en raison de la faiblesse de la demande intérieure. Le remplacement et l'entretien des machines et des équipements stimuleront quelque peu l'investissement, sachant que la confiance ne devrait pas se raffermir sensiblement. Les productions minière et manufacturière s'essoufflent. En dépit d'une amélioration au deuxième semestre de l'année, le solde extérieur ne contribuera pas à la croissance.

## Afrique du Sud

La situation des finances publiques se dégrade



Le redressement prévu de la croissance du PIB passe par un renforcement de l'investissement



1. Le solde budgétaire consolidé recouvre les administrations nationale et provinciales, les administrations de sécurité sociale et des entités publiques. L'exercice budgétaire débute le 1er avril.

2. Dette de l'administration centrale, hors institutions extrabudgétaires et administrations de sécurité sociale. L'exercice budgétaire débute le 1er avril.

Source : National Treasury, Budget Review 2019, Medium Term Budget Policy Statement 2019 ; et Base de données des Perspectives économiques de l'OCDE, n° 106.

## Afrique du Sud : Demande, production et prix

	2016	2017	2018	2019	2020	2021
	Prix courants milliards de ZAR	Pourcentage de variation, en volume (prix de 2010)				
<b>Afrique du Sud</b>						
<b>PIB aux prix du marché</b>	4 348.8	1.4	0.7	0.5	1.2	1.3
Consommation privée	2 584.4	2.1	1.8	1.3	1.4	1.5
Consommation publique	906.3	0.2	1.9	1.6	1.2	1.1
Formation brute de capital fixe	846.6	1.0	-1.4	-0.4	1.6	1.7
Demande intérieure finale	4 337.3	1.5	1.2	1.1	1.4	1.5
Variation des stocks <sup>1</sup>	- 11.3	0.4	-0.3	0.6	0.3	0.0
Demande intérieure totale	4 325.9	1.9	0.9	1.7	1.7	1.5
Exportations de biens et services	1 333.0	-0.7	2.6	-2.6	1.8	2.3
Importations de biens et services	1 310.2	1.0	3.3	1.7	3.3	2.7
Exportations nettes <sup>1</sup>	22.8	-0.5	-0.2	-1.3	-0.5	-0.2
<i>Pour mémoire</i>						
Déflateur du PIB	—	5.7	3.4	4.3	4.8	4.3
Indice des prix à la consommation	—	5.3	4.6	4.2	4.6	4.5
IPC sous-jacent <sup>2</sup>	—	4.6	4.2	4.2	4.4	4.5
Solde financier des administrations publiques (% du PIB)	—	-3.8	-3.4	-5.9	-6.6	-6.3
Balance des opérations courantes (% du PIB)	—	-2.5	-3.6	-3.6	-3.6	-3.6

1. Contributions aux variations du PIB en volume, montant effectif pour la première colonne.

2. Indice des prix à la consommation hors alimentation et énergie.

Source: Base de données des Perspectives économiques de l'OCDE, n° 106.

StatLink  <https://doi.org/10.1787/888934046855>

## Des réformes sont nécessaires pour stimuler l'économie

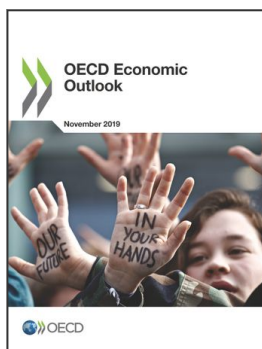
L'inflation a nettement reflué en 2019, mais elle repartira modérément à la hausse en 2020 et 2021 pour dépasser légèrement l'objectif de 4.5 % retenu par la Banque de réserve, portée par le renchérissement de l'électricité, des produits alimentaires et des combustibles. Les anticipations d'inflation devraient continuer de se modérer progressivement pour revenir vers l'objectif d'inflation. Les risques qui entourent l'inflation sont équilibrés. Les tensions du côté de la demande sont faibles, car les prix des produits alimentaires et les salaires devraient enregistrer une croissance modérée. Compte tenu de l'ampleur des capacités inutilisées et de l'ancrage des anticipations d'inflation, un assouplissement de la politique monétaire pourrait être envisageable, notamment en 2021.

La hausse de la rémunération des salariés des administrations publiques et l'augmentation des renflouements d'entreprises publiques exercent des pressions sur les finances publiques. Les négociations salariales ont systématiquement débouché sur des augmentations supérieures à l'inflation. Le gouvernement a annoncé un plan de départ en retraite anticipée pour réduire les effectifs, mais ce type de dispositif est onéreux à court terme, et ses avantages sont limités. Le gouvernement pourrait envisager d'appliquer aux salaires dans le secteur public un taux d'indexation inférieur à l'inflation pendant trois ans. La lenteur de la réforme des entreprises publiques pèse sur le climat économique et la confiance. Ces entreprises sont nombreuses à enregistrer des performances insuffisantes en raison d'une mauvaise gestion, de problèmes de corruption, de sureffectifs et d'une masse salariale non maîtrisée. Il convient de mettre en place un cadre de gouvernance efficace pour les entreprises publiques, qui définisse pour chacune d'elles des objectifs clairs en termes de rentabilité, en matière de structure capitalistique et sur le plan non financier.

Développer le tourisme et stimuler les investissements en infrastructures de transport contribueraient à la croissance à court terme et à la création d'emplois. Les restrictions réglementaires sont encore relativement importantes. Il s'agit notamment de l'intervention considérable de l'État dans l'économie, des obstacles à l'entrée sur le marché d'entreprises nationales et étrangères, de la complexité des règles relatives aux autorisations et permis, ainsi que de la protection des entreprises en place contre la concurrence. Il faut accorder une plus grande indépendance aux autorités de régulation dans les secteurs de l'énergie, des transports et des télécommunications, et accélérer l'adoption du projet de loi sur la réglementation des transports et son application.

### **La croissance devrait rester caractérisée par une faiblesse persistante**

La croissance devrait se redresser modestement en 2020 et 2021. Étayé par les dépenses publiques, l'investissement sera le principal moteur de l'expansion économique. Un renforcement des exportations devrait aussi contribuer à cette expansion. La croissance de la consommation des ménages restera faible. Parmi les risques intérieurs pesant à court terme sur la croissance du PIB figurent les mesures de délestage (sous la forme de coupures tournantes) des producteurs d'électricité et des prix de l'électricité plus élevés que prévu. De plus, la confiance des investisseurs dans l'économie demeure fragile et exposée aux évolutions de l'action publique. Un ralentissement de la croissance plus marqué que prévu en Chine – qui est le principal partenaire commercial de l'Afrique du Sud – aurait des effets négatifs sur les prix et la demande des produits de base exportés par l'Afrique du Sud.



Extrait de :  
**OECD Economic Outlook, Volume 2019 Issue 2**

Accéder à cette publication :  
<https://doi.org/10.1787/9b89401b-en>

**Merci de citer ce chapitre comme suit :**

OCDE (2019), « Afrique du Sud », dans *OECD Economic Outlook, Volume 2019 Issue 2*, Éditions OCDE, Paris.

DOI: <https://doi.org/10.1787/e47f2891-fr>

Cet ouvrage est publié sous la responsabilité du Secrétaire général de l'OCDE. Les opinions et les arguments exprimés ici ne reflètent pas nécessairement les vues officielles des pays membres de l'OCDE.

Ce document, ainsi que les données et cartes qu'il peut comprendre, sont sans préjudice du statut de tout territoire, de la souveraineté s'exerçant sur ce dernier, du tracé des frontières et limites internationales, et du nom de tout territoire, ville ou région. Des extraits de publications sont susceptibles de faire l'objet d'avertissements supplémentaires, qui sont inclus dans la version complète de la publication, disponible sous le lien fourni à cet effet.

L'utilisation de ce contenu, qu'il soit numérique ou imprimé, est régie par les conditions d'utilisation suivantes :  
<http://www.oecd.org/fr/conditionsdutilisation>.